

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATANIE**  
**MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 3 juillet 2023 à 19 h à l'Édifice municipal Philippe-Morin, situé au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables.

Sont présents :           Monsieur Gérald Beaulieu, maire  
                                  Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1  
                                  Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2  
                                  Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3  
                                  Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4  
                                  Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5

Est absente :             Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de la séance et constat du quorum*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Le public est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca). Il est également possible d'assister en direct à la séance en ligne via l'application Zoom.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Refinancement par billets d'un emprunt relatif aux travaux d'aqueduc, d'égout, de voirie complémentaire et du Programme Rénovation Québec (PRQ)
7. **Sécurité publique**
  - 7.1. Étude d'avant-projet pour la mise aux normes de la caserne incendie (PRACIM)
8. **Transport**
  - 8.1. Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2023-2024 (12 tm)
  - 8.2. Récupération des résidus de pavage des travaux de la route 132 à Métis-sur-Mer
9. **Hygiène du milieu**
  - 9.1. Service municipal pour la collecte des matières recyclables agricoles (plastiques)
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Fermeture du quai de Baie-des-Sables
  - 10.2. Demande de soutien financier et technique au MSP dans le Cadre pour la prévention de sinistres (CPS)
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
  - 13.1. Cercle de Fermières de Baie-des-Sables – Propreté au Centre communautaire Gabriel-Raymond
  - 13.2. Don de la famille de Philippe-Morin
14. Période de questions du public
15. Levée de la séance

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'adopter l'ordre du jour du 3 juillet 2023 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbaton du procès-verbal*

**2023-093 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 tel que remis par le greffier-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

**2023-094 APPROBATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2023**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 30 juin 2023;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 30 juin 2023 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	169 468.63	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #501973 au #502000)	22 355.97	\$
<b>Total des comptes</b>	<b>191 824.60</b>	<b>\$</b>

Le détail de cette liste est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevée.

6.1. *Refinancement par billets d'un emprunt relatif aux travaux d'aqueduc, d'égout, de voirie complémentaire et du Programme Rénovation Québec (PRQ)*

**2023-095 ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION DE BILLETS POUR LE REFINANCEMENT DES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT, DE VOIRIE COMPLÉMENTAIRE ET DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ)**

Considérant que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Baie-des-Sables souhaite emprunter par billets un montant total de 69 100 \$ qui sera réalisé le 17 juillet 2023, réparti comme suit :

Règlement numéro	Montant
2005-06	11 600 \$
2011-03	57 500 \$

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7)*;

Considérant qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que les règlements d'emprunt indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 17 juillet 2023;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 17 janvier et le 17 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire, Monsieur Gérald Beaulieu, et le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

Année	Capital
2024	13 000 \$
2025	13 300 \$
2026	13 800 \$
2027	14 200 \$
2028	14 800 \$ (entièrement remboursé)

Que la Municipalité de Baie-des-Sables accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis pour son emprunt par billets en date du 17 juillet 2023 au montant de 69 100 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéro 2005-06 et 2011-03. Le taux d'intérêt fixe pour une période de 5 ans est de 6,59 % à compter du 17 juillet 2023. Ces billets sont émis au prix de 100 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéants en série cinq (5) ans;

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Que le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, et/ou le maire, Monsieur Gérald Beaulieu, sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette résolution auprès de la Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7.1. *Étude d'avant-projet pour la mise aux normes de la caserne incendie (PRACIM)*

**2023-096**     **MANDAT D'ARCHITECTURE À MARIE-HÉLÈNE NOLLET POUR UNE ÉTUDE D'AVANT PROJET DE MISE AUX NORMES ET D'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE INCENDIE**

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables doit mettre aux normes et agrandir sa caserne incendie offerte actuellement en location au Service régional de sécurité incendie (SRSI) de La Matanie;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire faire une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)*;

Considérant que le taux d'aide financière de ce programme est de 75% (83% avec l'utilisation du bois);

Considérant l'offre de services professionnels en architecture de Madame Marie-Hélène Nollet en date du 5 juin 2023;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'accepter l'offre de services professionnels en architecture de Madame Marie-Hélène Nollet pour la réalisation d'une étude d'avant-projet à la mise aux normes et l'agrandissement de la caserne incendie au montant de 8 000 \$ avant les taxes. Cette proposition inclut les relevés, la mise en dessin, la conception, l'esquisse, l'estimation et la rédaction d'un rapport.

Cette dépense d'investissement admissible au PRACIM sera financée à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**2023-097      MANDAT D'INGÉNIERIE À STANTEC POUR UNE ÉTUDE D'AVANT PROJET DE MISE AUX NORMES ET D'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE INCENDIE**

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables doit mettre aux normes et agrandir sa caserne incendie offerte actuellement en location au Service régional de sécurité incendie (SRSI) de La Matanie;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire faire une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)*;

Considérant que le taux d'aide financière de ce programme est de 75% (83% avec l'utilisation du bois);

Considérant l'offre de services professionnels en ingénierie de Stantec Experts-conseils ltée en date du 12 juin 2023;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'accepter l'offre de services en ingénierie de Stantec Experts-conseils ltée pour la réalisation d'une étude d'avant-projet à la mise aux normes et l'agrandissement de la caserne incendie au montant de 8 000 \$ avant les taxes. Cette proposition inclut l'évaluation des besoins, le rapport d'étude en électricité, en mécanique et en structure, l'estimation du coût du projet.

Cette dépense d'investissement admissible au PRACIM sera financée à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**8.1.      Achat de sel de déglacage pour la saison hivernale 2023-2024**

**2023-098      ACHAT DE SEL DÉGLAÇAGE POUR LA SAISON HIVERNALE 2023-2024**

Considérant que « Mines Seleine » nous a soumis son prix pour le sel de déglacage en vrac pour la prochaine saison hivernale 2023-2024;

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics sur la quantité de sel de déglacage requise pour la prochaine saison hivernale selon l'inventaire restant;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'acheter environ 12 tonnes métriques de sel de déglacage chez « Mines Seleine » au montant de 123.25 \$ (117.25 \$ en 2022) la

tonne métrique plus les taxes. Au besoin, le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, est autorisé à engager un entrepreneur local pour le transport du sel de déglacage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 8.2. *Récupération des résidus de pavage des travaux de la route 132 à Métis-sur-Mer*

#### **2023-099      RÉCUPÉRATION DES RÉSIDUS DE PAVAGE GÉNÉRÉS PAR LES TRAVAUX DE PLANAGE DE LA ROUTE 132 À MÉTIS-SUR-MER**

Considérant que le *ministère des Transports du Québec (MTQ)* prévoit procéder, au cours de la période estivale 2023, à des travaux de réfection de la chaussée de la route 132 à Métis-sur-Mer (7.8 kilomètres);

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables a manifesté son intérêt à récupérer les résidus de pavage qui seront générés lors de ces travaux pour son réseau routier;

Considérant que les résidus d'asphalte seront gérés par l'entrepreneur « Les Pavages des Monts »;

Considérant que l'entrepreneur semble disposé à remettre gratuitement à la municipalité les résidus de pavage de ces travaux, à condition que cela ne retarde pas leur échéancier;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à entreprendre toutes les démarches requises afin de recevoir les résidus de pavage de la route 132, en vue de les utiliser comme matériaux de rechargement sur le réseau routier municipal. Au besoin, il pourra mandater tout entrepreneur de la région pour effectuer la mise en place et la compaction de ces matériaux granulaires dans le respect du budget d'entretien. Ces résidus de pavage seront utilisés comme matériaux de rechargement dans le 3<sup>e</sup> Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 9.1. *Service municipal pour la collecte des matières recyclables agricoles (plastiques)*

Les coûts d'acquisition et de location de conteneur ne sont pas des dépenses admissibles au Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables. Une rencontre sera prévue prochainement avec les exploitants agricoles afin d'établir une nouvelle stratégie dans la collecte des plastiques agricoles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### 10.1. *Fermeture du quai de Baie-des-Sables*

Plusieurs citoyens manifestent leur opposition à la fermeture de l'accès au quai de Baie-des-Sables et demandent au conseil municipal d'établir un plan B.

#### **2023-100      FERMETURE DE L'ACCÈS AU QUAI POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Considérant la résolution #2023-069 relative à la fermeture de l'accès au quai pour des raisons de sécurité publique;

Considérant qu'il y a lieu de préciser le coût lié à l'installation d'une clôture à l'entrée du quai;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'autoriser l'achat des composantes nécessaires à l'installation d'une clôture à l'entrée du quai. Il s'agit d'une clôture commerciale en broche galvanisée qui reposera sur des glissières de sécurité en béton. Le coût estimé est de 5 000 \$ avant les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*10.2. Demande de soutien financier et technique au MSP dans le Cadre pour la prévention de sinistres (CPS)*

La Municipalité de Baie-des-Sables étudie présentement la possibilité de présenter une demande de soutien financier et technique auprès du ministère de la Sécurité publique pour les risques liés à l'érosion des berges et la submersion côtières. Cette demande concerne la rue de la Mer dans le périmètre urbain.

*12. Suivi des dernières périodes de questions*

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

*13. Divers*

*13.1. Cercle de Fermières de Baie-des-Sables – Propreté au Centre communautaire Gabriel-Raymond*

Le Cercle de Fermières de Baie-des-Sables demande que des mesures soient mises en place afin d'améliorer la propreté au Centre communautaire Gabriel-Raymond après les locations. Un formulaire de vérification devra être complété par l'employé responsable de l'entretien du Centre communautaire Gabriel-Raymond après chaque location dans le but d'améliorer l'état et la propreté des lieux et du matériel.

*13.2. Don de la famille de Philippe Morin*

Lors de la cérémonie hommage du 2 juillet dernier, la famille de Monsieur Philippe Morin a remis un don de 5 000 \$ à la Municipalité de Baie-des-Sables. Une lettre de remerciement sera adressée aux donateurs.

*14. Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Taux d'intérêt du refinancement (taux fixe);
- Nivelage des chemins municipaux (3<sup>e</sup> Rang);
- Vitesse sur la rue de la Mer.

*15. Levée de la séance*

**2023-101      LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Kate St-Pierre résolu de lever la séance à 20 h 38.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Gérald Beaulieu  
Maire

---

Adam Coulombe  
Directeur général et greffier-trésorier

*Je, Gérald Beaulieu, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

*Gérald Beaulieu, maire*